

Conditions de participation

Du lundi 11 mars au samedi 13 avril 2024, des codes chance sont imprimés à l'intérieur des confections promotionnelles de ricotta Galbani avec le slogan "WIN - Gagnez 100 fois votre achat de ricotta". Les produits sont disponibles dans le commerce au détail suisse.

Ce code peut être saisi sur win.galbani.ch. Le participant/la participante apprend ainsi immédiatement s'il/elle a gagné. Chaque code donne droit à une participation.

Les prix à gagner sont 100 fois le montant d'achat de Galbani Ricotta Cremosa. 250g. Le montant total des gains s'élève à CHF 10'000.

Le/la gagnant(e) recevra un lien vers le formulaire de gain. Il/elle doit y indiquer son nom/prénom et son numéro de téléphone portable. Le virement du montant du gain s'effectue via TWINT. Sur demande, il est également possible d'effectuer un virement bancaire (indication supplémentaire de l'adresse, des coordonnées bancaires et du numéro IBAN nécessaire).

Ce formulaire doit être rempli dans les 48 heures suivant la notification du gain. Dans le cas contraire, le droit au gain est annulé.

En participant au concours, le/la participant(e) accepte les présentes conditions de participation.

Le code doit être saisi sur win.galbani.ch au plus tard le dimanche 12 mai 2024 à 23h59

Il n'y a pas d'obligation d'achat. Un code de participation gratuit peut être demandé au moyen d'une carte postale ou d'une enveloppe (ne pas oublier le nom et l'expéditeur) à l'adresse suivante : Galbani 100-fach, case postale 667, 4601 Olten.

L'organisateur est le distributeur suisse de Galbani, la société Lactalis Suisse SA à 6403 Küssnacht am Rigi. Elle est en droit d'exclure des participants du concours ou de refuser l'envoi d'un montant de gain si des raisons justifiées le justifient. Il s'agit notamment d'une violation des conditions de participation, d'une influence sur le concours ou d'une manipulation technique.

Sont autorisées à participer toutes les personnes majeures domiciliées en Suisse, à l'exception des collaboratrices / collaborateurs de la société Lactalis Suisse SA et de ses agences.

Tout recours juridique et tout gain multiple sont exclus. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours.

Seul le droit suisse est applicable, à l'exclusion des normes de droit privé relatives aux conflits de lois (LDIP). Le tribunal compétent est 6403 Küssnacht am Rigi.

Les dispositions relatives à la protection des données de Lactalis Suisse SA s'appliquent en complément sous le lien suivant : galbani.ch